



ÉTABLISSEMENT

**Syndicat Intercommunal
d'Énergies de la Marne (51)**
2 place de la Libération
BP 352
51022 Châlons en Champagne
Cedex

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur**I.1) NOM ET ADRESSES**

SIE de la Marne (51), Numéro national d'identification : 25510098400061, 2 place de la Libération BP 352, 51022 Châlons en Champagne Cedex, FRANCE. Tél. : +33 326641322. Courriel : jean-yves.lacaugiraud@siem51.fr. Code NUTS : FRF23.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.siem51.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE**I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Autre(s) activité(s) : Autorité organisatrice de la distribution d'électricité

Section II : Objet**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ****II.1.1) Intitulé :** Acquisition et réalisation d'un Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS)**II.1.2) Code CPV principal**

71354100

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

Mise en oeuvre d'un PCRS image sur l'ensemble du département de la Marne duquel sera issu un PCRS vecteur dans certaines zones du département ainsi que les mises à jour de ce même PCRS pendant la durée du marché.

II.1.5) Valeur totale estimée**II.1.6) Informations sur les lots**

Division en lots : Non

II.2) DESCRIPTION**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

71354100 , 71355100

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRF23

Lieu principal d'exécution : Département de la Marne

II.2.4) Description des prestations

Acquisition et réalisation d'un Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS).

La prestation permettra la mise en oeuvre d'un PCRS image sur l'ensemble du département de la Marne duquel sera issu un PCRS vecteur dans certaines zones du département ainsi que les mises à jour de ce même PCRS pendant la durée du marché.

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires**Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique****III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION****III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession****III.1.2) Capacité économique et financière**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.5) Informations sur les marchés réservés**III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ****III.2.1) Informations relatives à la profession****III.2.2) Conditions particulières d'exécution****III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché****III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure**IV.1) DESCRIPTION****IV.1.1) Type de procédure**

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**IV.1.5) Information sur la négociation****IV.1.6) Enchère électronique****IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui****IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF****IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure****IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**

Mercredi 28 octobre 2020 - 14:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation
français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre
Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : mercredi 28 octobre 2020 - 16:00

Lieu : Châlons en Champagne.

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Oui

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

Septembre 2024

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de Châlons en Champagne 25, rue du Lycée , 51036 Châlons-en-Champagne Cedex FRANCE. Tél. +33 326668687. E-mail : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr. Adresse internet : <http://chalons-en-champagne.tribunaladministratif.fr/>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction des recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel (Article L.551-1 du code de justice administrative) : la publicité et les conditions de la consultation peuvent faire l'objet d'un référé précontractuel de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché par le représentant du pouvoir adjudicateur. Référé contractuel (Article L.551-13 à L.551-23 du code de justice administrative) : après sa signature, le contrat pourra faire l'objet d'un référé contractuel dans un délai d'un mois à compter de la signature du contrat si l'avis d'attribution est publié ou de six mois à compter de la signature en cas de défaut de publication de cet avis.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

24 septembre 2020